



➔ L'ESAT de la Crau plus blanc que blanc !

Vendredi 18 décembre, les travailleurs, l'équipe pédagogique de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de la Crau et les dirigeants de la Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos étaient réunis pour inaugurer la toute nouvelle blanchisserie. Un équipement, d'un montant de 600 000 euros, flambant neuf financé par la Chrysalide. En 2005, l'ESAT de la Crau ouvrait ses portes avec du matériel de blanchisserie de récupération. Un équipement datant de 30 ans qu'il était nécessaire de renouveler pour permettre à la fois d'améliorer les conditions de travail et d'augmenter la capacité de production afin de répondre à la demande croissante et pouvoir décrocher de nouveaux contrats. Les tambours à laver de type « Pullman » assurent des conditions de travail optimales et évitent les mauvaises postures des agents dans leurs tâches.

L'ensemble de la blanchisserie a fait l'objet d'une véritable réflexion pour offrir également grâce à l'intervention d'un architecte d'intérieur, un cadre qui habille l'aspect industriel de la machinerie. Là encore, le résultat est au rendez-vous. Parmi les objectifs fixés l'installation a tenu compte de l'aspect environnemental, avec la réduction de la consommation en eau et le calcul au plus juste des doses de lessive, en fonction de la nature des tissus et des volumes traités. Ainsi, avec ce nouvel équipement la capacité est passée de 400 kilos à une tonne par jour et vient répondre aux besoins en blanchisserie de nombreuses industries du pourtour de l'étang de Berre, mais aussi de l'ensemble des résidents de la Chrysalide, de nombreux hôtels, de crèches municipales...

➔ Partage ton style et recycle !

En partenariat de l'association « Le Fil d'Ariane », la nouvelle équipe du Service Civique et du Corps Européen de Solidarité basée à la Maison du Citoyen au CEC (Istrium), nous invite à participer au projet solidaire de collecte de vêtements, linge de maison et matelas en bon usage. Une collecte, menée dans le plus grand respect des consignes sanitaires contre la pandémie de la Covid-19, qui se déroulera jusqu'au mois de mai prochain. Les collectes sont réalisées une fois par semaine, le jeudi matin.

Pour participer à cet élan de solidarité ou s'informer sur les besoins il suffit de contacter les jeunes du Service Civique par téléphone au 04 13 29 56 20 ou par courriel à service.civique@istres.fr.

➔ Aide au maintien à domicile

Le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence a mis en place une aide financière pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite. Ce dispositif vise à la réalisation de « petits travaux » portant exclusivement sur l'adaptation et l'accessibilité du logement : barre de maintien, siège de douche, toilette surélevé, accoudoir, rampe...

Les bénéficiaires de cette aide sont : les personnes de plus de 70 ans, les personnes à mobilité réduite (PMR), titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion mention « invalidité ». Elles doivent être propriétaires ou locataires du parc privé.

Ces travaux seront directement pris en charge par le Conseil de Territoire dans la limite d'un plafond de 400 € TTC par ménage. Dans les deux cas, les ménages devront respecter les plafonds de ressources qui s'appliquent, pour l'attribution des aides de l'ANAH, aux ménages « propriétaires occupants » de ressources modestes.

Pour les personnes à mobilité réduite en possession d'une des cartes d'invalidité, les dossiers sont à constituer auprès du Pôle Ressources Handicap à la Maison du Citoyen (Istrium, CEC) sur rendez-vous au 06 46 87 65 17. Les autres bénéficiaires doivent s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 90 44 50 30

À noter...

Handicap : Congé Rémunéré de Proche Aidant

Entré en vigueur le 1^{er} octobre dernier le Congé Rémunéré de Proche Aidant constitue une nette amélioration du dispositif de congé instauré en 2017, qui n'était pas rémunéré. Il est réservé aux personnes qui cessent de travailler pour s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Plus d'info : Pôle Ressources Handicap à la Maison du Citoyen au 04 13 29 56 31